

REUNION du MARDI 19 JUIN 2018 - Rue Magis n° 20 - 4020 LIEGE

Présent(e)s : Jean-Claude Coumans, Georges Benselin, Vincent Beukeleirs, Jacques Bolaers, Charles Bougard, Monique Brichard, Anne Collignon, Jean-Claude Coumans, Jean-Michel Danse, Eric Delayen, Monique Deckers, Isabelle Delacolette, Olivier Dheur, Madeleine Dupont, Daniel Dutrieux, Adam El Houti Joseph Fléron, Anne-Françoise Focroulle, Pierre Fontaine, Laura Geelkens, Michel Gérard, Béatrice Georges, Murielle Geurts, Hannelore Goffinet, Pierre Halkin, Handelhofs Laurent, Gérôme Huby, Jean Jamar, Kattus Sabine, Bruno Keuninckx, Jean Lemaire, Arlette Marneffe, Didier Melin, Anne-Marie Meunier, Nesrine Novichi, Jean-Baptiste Pâque, Thomas Peters, Vincent Philippart, Lou Pipers, Sandra Santagelo, Johanna Schoenowsky, Joffrey Simonis, Stelz Véronique, Véronique Samygin, Emmanuel Sindayihebura, Pierre Stassart, Nestor Streel, Luc Terwagne, Kim Tran.

Invité(e)s : Nous avons le plaisir de recevoir **Madame Maggy Yerna**, Echevin du Développement économique et territorial, du Logement et du Personnel (<https://www.liege.be/fr/vie-communale/vie-politique/conseil-communal/membres-conseil-communal/maggy-yerna>) et **Monsieur Jean-Pierre Hupkens**, Echevin de la Culture et de l'Urbanisme (<https://www.liege.be/fr/vie-communale/vie-politique/conseil-communal/membres-conseil-communal/jean-pierre-hupkens>).

Le thème principal de la rencontre sera le futur parc rue Lairesse, espace acheté par la Ville de Liège https://www.rtbf.be/info/regions/liege/detail_liege-bientot-un-parc-dans-le-quartier-du-longdoz?id=9824623

Ainsi que **Monsieur Pierre Fontaine**, Urbaniste aménageur - Ville de Liège, porteur du "PEP'S" - Prospective Espaces Publics.

Excusé(e)s : Messieurs Ligot, commissaire dirigeant adjoint et Reynders, Commissaire dirigeant Division Longdoz-Boverie, Murielle Geurts, René-Marc Grayet, Serge Carabin, Yves Demeuse, Flavio Di Campli.

Animation : Olivier Dheur, président.

Rédaction : Lou Pipers

1. Approbation de l'ordre du jour.

2. **Environnement** :

. Dépôt de matelas etc... Rue Villette 35, Fauteuils rue Grétry, Chaises et divers quai de la Boverie, bref de quoi monter un ménage dans les rues du quartier...

. Du coup, on se pose la question : c'est quand les encombrants dans le quartier ? Est-ce demain, est-ce passé ?

N rue villette dépend d'Amercoeur et O rue grétry autre côté...

. Place Baugriet : dépôts récurrents, dont frigos... et cela fait partie du problème qui sera lié à l'aménagement de l'espace vert rue Lairesse...

. Un regret souvent entendu : les riverains trouvent les places de parking réservées aux riverains squattées et du coup, ils se placent comme ils « peuvent » et ce sont eux qui ramassent les procès. Combien de fois... devoir se garer près du Val d'Or quand on habite au milieu de la rue Lairesse... pour une personne âgée ou en difficulté de déplacement, pas évident ; alors qu'en principe des places riverains sont créées.

. Demande de bulles à verre ; celles près du Pont d'Amerscoeur ont été enlevées (idem coin quai Orban-rue Grétry, qui servait notamment de toilette publique) ; il paraît que c'est parce que trop de dépôts autres s'y trouvent en permanence. De plus, on y a mis le feu.

Certains habitants se trouvent fort éloignés des bulles à verreXX, et dommage d'en supprimer (une bulle à verre enterrée coûte 5.000 euros)

Précision donnée parmi l'assemblée : certaines bulles à verre ont été enlevées à la demande du Commissariat et des habitants car il y avait des dépôts clandestins récurrents.

. Il y a moyen de proposer d'autres espaces pour bulles à verre ?

R. Pourquoi ne pas faire propositions à M. Schroyen ?

. Une solidarité pourrait aussi se créer, entre voisins, pour les dépôts de verre...

. Est-ce le vrai motif ? Rue Libotte, à deux pas du Commissariat, il y a aussi une bulle à verre, et il y a aussi des dépôts...

. Petite info : les heures de levée des boîtes aux lettres ont changé : y être attentif ; et il n'y a pas de levée le samedi...

. Aux Oblats, deux bancs ont disparu : un coup de fil a été donné au Service Environnement, suite en attente.

3. Monsieur l'Echevin Jean-Pierre HUPKENS

Il a suivi une partie des échanges liés à l'environnement, et nous dit qu'il va intervenir « en vedette américaine » (car il est arrivé en presqu'avance (vu la difficulté de parking), et c'est prévu qu'il intervienne avec Maggy Yerna)

. M. Hupkens confirme les problèmes de parking. Il est allé se garer de l'autre côté du Pont de Longdoz.

Il a entendu les demandes concernant les bulles à verre ; il se dit opposé à ce qu'on retire un service déjà donné aux habitants, en ajoutant qu'il sait que J.P. Stassart, Echevin habitant notre quartier, présent également, est un grand gardien du Service Public. On ne peut punir d'un service les personnes correctes à cause des nuisances des autres.

Au sujet de deux dossiers d'urbanisme dans le Longdoz :

. Rue Ansiaux : il reste ferme dans la poursuite de l'infraction urbanistique et tient au respect de la réglementation : on ne construit pas sans permis.

C'est un lieu de type entrepôt ; l'autorisation de travaux restera dans les normes légales ; mais aucune modification de la forme initiale ne sera possible.

. Quai Marcellis : il y a une demande de rehausser deux immeubles.

Les riverains trouvent dommage de détruire deux maisons, ... encore une histoire qui s'en va...

Ils s'inquiètent aussi des soucis que peut apporter les nouveaux aménagements : augmentation de stationnements (on revient régulièrement aux soucis de parking), bruits (car salle de spectacle), sécurité...

Il s'agit du Foyer culturel juif.

M. Hupkens est bien au courant du fait qu'il y a eu des réactions sur le gabarit, le bruit.

La demande de plan a été modifiée suite aux réactions des riverains (70 réclamations à l'enquête publique) sur la hauteur, la profondeur, le patrimoine.

M. Hupkens s'est entretenu avec M. Renard ; un deuxième avis est mis sur la table au Collège, qui se prononcera fin août début septembre.

Il nous dira qu'il y a parfois aussi de l'émotionnel dans l'objectif... Il se rappelle de travaux dans une église évangélique en Amercoeur ; où il leur était demandé d'être attentifs à la norme de sonorisation, avec une sonorisation certifiée par un bureau d'études.

Dans le cas du quai Marcellis, la fonction qui porte contestation, c'est-à-dire une salle de spectacle (Centre Culturel) est déjà existante dans l'un des deux bâtiments. Et le gabarit a été revu au niveau Churchill...

Une personne dans l'assemblée amène un sujet faisant allusion à des passe-droits. Monsieur Hupkens en est très choqué, il trouve cela très indigne et n'accepte pas cette remarque. Ce type de propos, qui bafoue son honneur et sa dignité d'homme politique, l'insupporte (Il ira en discuter ensuite avec la personne qui a émis ces propos).

4. Au sujet du terrain vert rue Lairesse, ancien site Palmolive

Nous accueillons Madame l'Echevine Maggy Yerna, et abordons ainsi avec eux le sujet de l'ancien site Palmolive, rue Lairesse, avec la présentation de **Monsieur Pierre Fontaine**.

Le terrain, c'est pour demain et après-demain.

Pierre Fontaine, le « papa » du PEP'S (Prospective Espaces Publics), y travaille :

<http://www.jeanpierrehupkens.be/peps-prospective-espaces-publics/> ; à voir aussi : le dossier de presse remis lors de la réunion. Il y a un plan d'action pour 5 quartiers prioritaires, dont le Longdoz. Il y a eu entretemps d'autres projets pour ce terrain "Palmolive", que la Ville trouvait ne pas correspondre à ce que le quartier pouvait attendre. Et puis, la pollution du site a découragé quelques investisseurs.

Le PEP'S a un plan d'action pour 5 quartiers prioritaires, dont le Longdoz.

C'est un travail de deux ans, émanant du département de l'urbanisme, avec l'université de Liège pour la critique de la méthodologie.

Un inventaire des espaces publics disponibles à Liège, et ensuite un classement selon des critères comme : le caractère minéral et végétal, l'accessibilité, qui permettent de le nommer faible (minéral occupé par voitures, pas d'arbres) à fort (vert, non pollué).

Liège a 8M2 d'espace public par habitant. La recommandation est de 9 à 10 M2. 30 % de la population liégeoise est pourvue aujourd'hui en espace public de qualité ; 12 quartiers ont moins de 1M2 d'espace public de qualité par habitant. Le Longdoz est le plus dense en habitants et travailleurs de la Ville de Liège. Il faut plus qu'utiliser les espaces publics existants, il faut en ajouter (plus y travailler les connexions).

On a deux parcs peu accessibles, d'où besoin de connections sécurisées pour aller vers ces parcs (connections de l'Espace Bus 4) vers la Chartreuse ; le coût est évalué ; et le plan d'action est fait, ils sont très réactifs quand une occasion se présente.

Maggy Yerna nous trace l'histoire de l'achat du terrain.

Ce terrain a quelques faiblesses, comme le peu de qualité du sol (pollution). La Ville n'était pas satisfaite de la qualité des propositions. Ce n'était pas à vendre, au début ; mais le propriétaire voulait valoriser son bien. Quand la Ville avance à visage découvert pour acheter, les prix flambent. La Ville explique surtout au propriétaire qu'il n'en tirera pas grand-chose. Mais ils y sont arrivés, grâce à la patience de Jean-Pierre Hupkens. La Ville a acheté, légèrement sous un plafond fixé par Notaire. Et les actes sont signés : 4.500 M2.

Il faut absolument éviter l'accès à la terre. C'est une pollution de contact. A terme, une dépollution en profondeur est planifiée.

En attendant, nos invités proposent donc un processus participatif avec le quartier.

Comme ils ne peuvent s'occuper de l'ensemble du périmètre, ils vont nettoyer et sécuriser une partie de celui-ci, qui sera mis à disposition du quartier, et rendre inaccessible l'autre partie par de la végétation piquante.

Poser un géotextile et 30 cm de terre suffirait.

Le département ne souhaite pas placer un grillage et rendre ce lieu inaccessible, qui interdirait un accès à une partie de l'espace trop pollué, mais pense plutôt à du végétal épineux, par exemple.

L'idée est de diviser le terrain en zones : des bancs, des jeux, de l'art urbain : leurs Services y réfléchissent, et nous demandent d'alimenter ; sont conscients que le provisoire peut un peu durer.

Jean-Pierre Hupkens :

C'est là qu'un comité de quartier peut se trouver ; ce serait bien qu'il s'en empare, que cela devienne un projet collectif et qualitatif d'un demi-hectare.

M.Y. : identifier les besoins primaires des habitants, et surtout ne pas oublier les jeunes.

J.P.H., pour répondre à une question : à la rue de Mulhouse (autre espace vert inutilisé) il n'y a pas de projet pour le moment dans ce périmètre : dé-densifier le bâti.

Q. : N'y a-t-il pas un risque que le provisoire devienne définitif ?

M.Y. : Non, car la Région demande une date butoir ; c'est déjà inscrit dans les demandes. L'estimation est de 2 à 3 années de provisoire.

Q. : Et à la Région Wallone, ce n'est pas repris dans les SAR (Sites à réaménager de droit) ?

Ce jeu de données reprend les périmètres des sites identifiés comme à réaménager, c'est-à-dire devant être assainis, réhabilités, rénovés ou reconstruits:

<http://geoportail.wallonie.be/catalogue/8e2cf269-cedb-4fbe-943b-41a7587490e3.html>

M.Y. : Pour le Parc Ste Agathe, des subsides SAR ont été versés.

Ils vont chercher et juxtaposer tous les financements possibles.

Q. : Serait-ce possible d'avoir un bâtiment dans le provisoire ?

M.Y. : La demande est déjà arrivée; si fondations en profondeur, on pourrait mettre nos aînés dans un petit pavillon.

Q. : Crainte d'un chancre et d'un long délai lorsqu'on va re-détruire la phase provisoire pour reconstruire.

J.P.H. : Justement, on veut éviter ça; l'idée est que ce ne soit pas une friche. Idem pour les dents creuses, on voudrait les faire disparaître... avec nos moyens limités. On pourrait aussi y mettre une scène (cf place de l'Yser, qui ouvre aux riverains via des concerts...)

Q.R. : On pourrait organiser un concours, avec de étudiants architectes, ce serait moins cher.

M.Y. : La Ville se chargera du provisoire, et pour le définitif ok pour un concours éventuellement.

Il faut aussi donner une contrainte budgétaire à ceux qui travailleraient sur un concours. L'imagination est souvent cassée par le budget, et il y a des jeunes brillants.

J.P.H. : Les concours ne doivent pas priver la participation.

M.Y. : Voir quels sont les besoins de convivialité ?

Q. : Il y a 12.500 habitants au Longdoz; il faudrait se donner une méthode, un budget.

M.Y. : Quelqu'un qui accompagne dans une réflexion ?

J.P.H. : Il faut voir avec les équipes de proximité.

Q.Remq. : Un questionnaire ce serait bien; je veux bien le faire, dit Pénélope.

Q. : Et qu'en est-il des servitudes, accès rue des Champs ?

Pierre Fontaine : pas pour la phase transitoire; il va voir avec les riverains.

Q. Remq. : Eviter les squatters, fermer la nuit, mettre des caméras..

J.P.H. : On va privilégier de fermer le soir.

Q. : Est-ce qu'il y a un agenda définitif ?

Rép. : La personne de contact est Pierre Fontaine. Murielle Geurts a déjà rencontré Pierre Fontaine.

M.Y. : A la Chartreuse, il y a une zone de parking.

Remarque : Place Baugnet, toute proche du terrain ex Palmolive :

Notre artiste Daniel Dutrieux, qui a participé à un concours pour la place Marcel-Louis Baugnet, est présent.

Il y a eu au cours de cette réunion des réflexions négatives concernant la disposition de cette place (et aussi la non-propreté récurrente). Daniel Dutrieux nous rappelle que c'est le résultat d'un concours d'où il est ressorti gagnant. Cela avait un sens à cette époque là.

Daniel Dutrieux souhaite s'investir dans ce nouveau projet de quartier.

Serge Floège nous explique aussi qu'auparavant cet endroit était un lieu à grande circulation; c'était l'entrée de l'usine Palmolive, et les piétons qui y circulaient étaient à risque. Cette place a été créée pour gérer la circulation dans cet endroit.

Maggy Yerna, pour conclure :

"On a joué au kicker, on a donné la boule, et maintenant on la voit rebondir.

M. Stassart nous dit qu'un bâtiment arrière de l'école de la rue Waleffe pourrait servir.

Il nous annonce l'ouverture, fête le 29/8, de l'école pédagogie Frenay rue du Beau Mur.

Contact : Pierre Fontaine : 04/2219118 -

Conseiller urbanisme et développement territorial, occupation espaces publics.

5. Ca bouge dans ton quartier

Idée d'occuper l'espace publique dans les quartiers.

Au Longdoz les 11 et 12 Juillet 2018 - Espace Terminus 4 - Natalis/Grétry

Aux Vennes les 5 et 7 Juillet 2018

En Amercoeur, les 28-29 août 2018.

Activités telles que : Peinture sur vinyl, Théâtre à Denis, bacs comestibles, jeux en bois, tournoi de pétanque, jongleurs, ...

Sont invités à participer : écoles de devoirs, écoles, maison de repos, Peuple et Culture Wallonie, asbl Liège Santé, Maison médicale, Beau Mur, milieu associatif.

6. Brocante d'été

Joëlle Henrion propose une brocante d'été : pas évident sur les trottoirs devant les maisons; elle se ferait à l'Espace Terminus 4 Natalis/Grétry, prévue le 23 août 2018.

Madeleine Dupont nous annonce la Brocante d'été du Val Mosan (Rue Gretry) le 24 Juin 2018, sur le parking.

7. Rue aux Enfants

Le Commissariat du Longdoz est d'accord, une rue sera consacrée aux enfants qui y jouent :

Ce sera du 29 Juin au 13 Juillet 2018, Rue Fisen.

Ce serait bien d'y amener des animations...

A savoir que les personnes autorisées à circuler au pas dans une rue aux enfants doivent bien veiller à replacer les barrières informatives situées aux entrées et sorties de cette rue.

8. Incroyables Comestibles

Madeleine Dupont, active dans ce projet, nous annonce que des bacs vont être rajoutés à l'Espace Bus 4. En ce moment, bacs Place Baugniet et Espace Bus 4 (tomates, salades, ...)

"Ca pousse !", nous dit-elle. Et ces bacs ont besoin d'arroseurs ! Madeleine, qui habite au Val Mosan, ne peut assumer cela toute seule, elle demande de l'aide.

9. Projets

. Stand à Retrouvailles le premier week-end de septembre

. Festival des promenades en août-guides : Anne-Marie Veithen (historique) et Olivier Dheur (media).

Voir sur le plan media avec les organismes suivants : Bureau de Police Natalis, RTBF, Médiacité, Pôle Image.

. Peuple et Culture organise également une brocante.

**Un tout grand merci aux invités
pour leurs communications, leur écoute, leur ouverture, leur simplicité.**

Ne pas hésiter à me contacter si à certains endroits les écrits ne reflètent pas votre réalité.



Photos
Fév. 2018



Vue de la
Place Baugniet

Vue côté bâtiment école Rue Waleffe.

Rue Grétry 2a/121 • 4020 Liège • Tél. 04 341 14 10 • Gsm 0485741613

quartier.longdozboverie@gmail.com

dheur.olivier@gmx.com

monquartierlelongdoz.net - site tenu par Thérèse Jamin